

Conseil municipal du 30 septembre 2015

Tous les conseillers présents sauf Christian Begon, Nils Bjornson Langen, Regis Durand

Secrétaire de séance : Dominique Molines

Le Compte rendu du dernier Conseil Municipal est adopté sans remarques.

PLU : Le dossier définitif n'est pas arrivé du Bureau d'études. Il sera approuvé au prochain CM.

Opération le jour de la nuit : Les lampadaires seront éteints dans tous les villages sauf la Brousse la nuit du 10 octobre. A vérifier le Lampadaire devant étable Mazoyer (Branché sur compteur Mazoyer).

Un conseiller est désigné par village.

Adhésion Fondation du Patrimoine 2015: 50 € Votée à l'unanimité.

Indemnité au receveur des impôts: 378 € Votée à l'unanimité.

Charte du Parc National des Cévennes : Modifications mineures: 3 modifications sont proposées (Passage du Rallye de Lozère sur la départementale en zone cœur, Arbre local rajouté le cormier, camping car et tentes autorisées en zone cœur pour les bergers). Accord unanime.

Emprunt pour solder les opérations d'investissement en remboursant la ligne de crédit : le conseil autorise le maire à contracter un emprunt à la Caisse d'Epargne de 70 000 € pour boucler les opérations Aménagement entre Runes et la Brousse et Travaux liés aux inondations.

Droit de préemption urbain sur les parcelles C 446 et 447 à Plaisance Allier Jean-Paul et sa sœur envisagent de vendre ces 2 parcelles de 3225 m² à Patrick Rouméjon pour un montant de 2902.50 €. Le conseil a 6 voix pour et 3 abstention décide de préempter pour les raisons suivantes : ces terrains représentent un grand jardin situé devant 10 maisons différentes de Plaisance et en zone inondable. Son utilisation sur le cheminement piétonnier envisagé entre Le Pré du Moulin et le Pont représente une opportunité collective intéressante.

Cartographie des cours d'eau de la commune: l'Etat et la Chambre d'Agriculture ont réalisé sur notre commune test une cartographie des cours d'eau. Plus de 30 personnes ont participé à la première réunion en juillet 2015. Lors de cette réunion puis au débat public et enfin en mairie, des modifications ont été proposées. Ces modifications (Fraissinet, Plaisance, La Brousse, ...) sont adoptées et transmises par le Maire à la DDT (Service Eaux)

Travaux au gué de la Brousse Mme Pucheral Blanchard et M Daudé Michel propose au Conseil d'aménager le gué de la Brousse avec une calade. La mairie prendrait en charge Ciment et sable et eux feraient et payeraient la main d'œuvre. Approuvée à l'unanimité sous réserve d'obtenir les autorisations de la MISE (service de l'eau). Le maire et Michel Daudé rencontreront le service.

Station d'épuration de Fraissinet : lecture du rapport d'inspection au bout d'un an de fonctionnement qui constate que la station fonctionne bien.

Contrat territorial : Le maire présente les opérations projetées pour les 3 ans à venir qui feront l'objet de demande de subventions auprès des financeurs :

- Accessibilité mairie par le Chan del Rey : 90 000 € (demande 50 % DETR Etat, 30% Département)
- Voirie communale (2016 et 2017) : 24 000 €, demande 40% au Département
- Aménagement Village de la Brousse : 1ere tranche de 250 000 € (Eaux, Assainissement Enfouissement réseaux secs, voirie et places). Demande subvention de 52 500 € à l'Agence de l'eau et 52 500 € au Département pour la partie réseaux d'eaux usées et AEP et 64 000 € pour la Région et 40 000 € pour le département pour l'aménagement du village.
- Four et fontaine du Viala 30 000 € Demande de 50 % département et 30 % Parc des Cévennes

Commune nouvelle avec Le Pont de Montvert et Saint Maurice de Ventalon: Suite à une première réunion publique qui a eu lieu un débat est ouvert sur cette possibilité. Si nous ne fusionnons pas nous sommes « ponctionnés » par l'Etat de 23 000 € (pour nos 3 communes), nous avons des dossiers communs comme le SIVU de l'école, les quartiers Plaisance, le Viala et le Pré du Moulin, ou la maison des CCAS. D'un autre côté, nous avons des politiques différentes sur les impôts (-30% sur Fraissinet) ou sur les emplois communaux et une vision que le Pont ne pense qu'au Centre Bourg sans respecter la ruralité. Nous avons proposés au Pont de Montvert et à Saint Maurice, un conseil commun au 3 conseils pour avancer sur ces dossiers. Le premier a eu lieu le 10 septembre. Chacun a pu s'exprimer et des remontées favorables à cette fusion nous sont transmises. Le conseil est partagé entre ceux qui pensent qu'il faut y aller de suite, d'autre attendre la fin du mandat. Un nouveau conseil commun est prévu le 15 octobre (reporté au 29 octobre). D'un autre côté il est difficile de se faire « ponctionner » ainsi alors que notre situation financière est déjà critique et va nous imposer de toute manière des augmentations d'impôts (Le Pont et Saint Maurice, eux, fusionneront avec ou sans nous au 1/1/2016)..

Communauté de Communes des Cévennes au Mont Lozère : l'école de la pierre sèche a été inaugurée le 26 septembre. Elle est louée aux ABPS. La gendarmerie a été inaugurée le 21 septembre avec le ministre de l'Intérieur Bernard Cazeneuve. Elle est louée depuis le 1/9/15. Le Conseil s'exprime sur la nouvelle carte des intercommunalités et souhaite être rattachée à Florac Sud Lozère avec qui nous travaillons..

Rencontres estivales : concert à l'église de l'ensemble de Molezon le 25 juillet (église pleine), rencontre estivale municipale le 7 août à Runes (80 personnes seulement), lectures d'été à Fraissinet Maison Roumegous le 17 août (plus de 100 personnes).

SIVU: Il semble que des enfants n'aient jamais d'activités (TAP) après l'école (garderie seulement) Christelle se renseigne. Et fera remonter au CA du SIVU

Sécurité : Demandes d'un panneau Attention enfants à l'entrée de Racoules (actée) et demande au Conseil départemental d'une étude d'aménagements pour faire ralentir les voitures dans la traversée de Runes.

CCAS : Réunion prévue le 5 novembre à 20h.

Ramassage scolaire : Une réunion va être organisée afin d'optimiser l'utilisation du car par tous les enfants.

